

Toute l'équipe de l'ODiF vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2019.

L'année 2018 a été pour l'ODiF, comme pour toutes les directions de l'université, une année charnière bien remplie tant par les études et tâches programmées que par les procédures à harmoniser ou à repenser. Cela n'a pas empêché de réaliser, à côté des études récurrentes sur l'insertion professionnelle des diplômés (doctorat, master, licence professionnelle, et pour la première fois DUT), de la production des statistiques habituelles (repères sur les effectifs étudiants, indicateurs de pilotage des formations, données statistiques diverses...), de lancer deux nouvelles études, l'une sur les étudiants entrant en PACES et leur devenir à l'issue de l'année, l'autre sur l'ensemble des étudiants de 1<sup>ère</sup> année de licence (13 000 étudiants). Des documents seront d'ailleurs publiés dans les prochaines semaines qui décriront la population de ces étudiants, leur réussite et leur situation un an après l'inscription en 1<sup>ère</sup> année. Une évaluation des formations (M2) par les étudiants a été aussi lancée exceptionnellement en décembre afin de répondre aux besoins de l'accréditation, ce qui a nécessité de penser un dispositif nouveau adapté au périmètre des formations d'ULille.

Le premier semestre de l'année 2019 déjà complètement programmé, est largement consacré au recueil des données sur l'insertion professionnelle des diplômés 2016, à la restitution des résultats de l'évaluation des formations, aux indicateurs et statistiques annuels.

Durant cette période, l'ODiF va également se consacrer à d'autres chantiers comme : l'enquête sur les conditions de vie des étudiants initiée par l'ORES-ComUE LNF sur les thématiques du logement et du transport qui va démarrer début février (dont une exploitation spécifique interne à l'Université de Lille est prévue) ; ou encore par l'accueil d'un étudiant de master 2 (dans le cadre de son stage de fin d'étude) chargé de réaliser une étude sur le devenir des diplômés de DAEU qui permettra d'alimenter les réflexions de la Direction de la Formation Continue et de l'Alternance (DFCA).

L'année a donc bien démarré et toute l'équipe contribuera cette année encore, par son investissement et son professionnalisme, à faire que les missions de l'ODiF puissent être remplies dans le souci d'apporter à l'ensemble des directions de la FTLV ainsi qu'aux autres membres de la communauté universitaire et usagers, des outils d'analyse et de pilotage.

Martine CASSETTE (Directrice)  
Stéphane BERTOLINO (Directeur adjoint)

### Le devenir des diplômés de formation continue ou en reprise d'études

Pour la première fois, l'ODiF s'est intéressé au devenir des diplômés de l'Université de Lille issus de la formation continue ou en reprise d'études (FCRE). Ils ont été interrogés près de trente mois après l'obtention en 2015 d'un master ou d'une licence professionnelle.

Quel que soit leur parcours antérieur ou leur situation professionnelle au moment de l'enquête, les diplômés FCRE sont majoritairement satisfaits de la formation acquise (95% pour les LP et 91% pour les masters).

S'agissant de leur situation professionnelle, les enquêtes révèlent que l'obtention du diplôme visé s'avère bénéfique à la fois pour ceux qui étaient au chômage à l'entrée en formation car la grande majorité a retrouvé un emploi (dans 9 cas sur 10 pour les LP et pour 82% des masters), mais aussi pour ceux qui étaient déjà sur le marché du travail avant de s'inscrire. En effet, ces derniers ont été très nombreux à avoir connu une évolution de leur emploi (78% des LP et 82% des masters).

Ces résultats sont particulièrement encourageants, à la fois pour l'Université de Lille qui a fait de la « formation tout au long de la vie » un axe fort de sa politique de formation mais aussi pour les financeurs de ces publics spécifiques (employeurs, OPCA, collectivités, etc.).

Autres indicateurs (diplômés FCRE en 2015):

Au 1 <sup>er</sup> décembre 2018	LP	Master
Taux d'insertion	97%	95%
Part des emplois de niveau cadre	39%	82%
Part des emplois de niveau Prof. Intermediaire	51%	16%
Revenu net mensuel médian (en euros)	1 950	2 409
Part des emplois stables	88%	86%

Taux de réponse aux enquêtes	83%	87%
------------------------------	-----	-----

Les deux publications présentant l'ensemble des résultats sont téléchargeables via notre site :

<https://odif.univ-lille.fr/publications/etudes-et-enquetes/>

## Les répertoires des emplois : un outil qualitatif de l'insertion professionnelle des diplômés

À l'issue de chaque campagne d'enquêtes d'insertion professionnelle, l'ODiF produit par formation des répertoires d'emploi des diplômés. Ils permettent à tout à chacun de disposer d'une information précise sur les métiers exercés, les missions effectuées, le secteur d'activité de l'employeur, le type de contrat, etc. Au delà des responsables de formation, ces éléments sont particulièrement utiles aux futurs étudiants pour les aider à mûrir leur projet professionnel et/ou projet de formation mais aussi aux étudiants en cours d'études comme outil d'aide à l'insertion professionnelle.

Ces répertoires sont téléchargeables sur le site de l'ODiF via la page dédiée et sont également consultables en format papier plus détaillé dans les centres de documentation du BAIP et du SUAIO.

Sont actuellement disponibles :

- *Les répertoires des emplois des diplômés de Licence Professionnelle - Promotion 2015.*
- *Les répertoires des emplois des diplômés de Master - Promotion 2015.*

## Étude PACES inscrits 2017-2018, suite et fin.

Le dernier volet de l'étude PACES portant sur la situation à la rentrée 2018 des inscrits en 2017-18 nous apprend que 89% des bacheliers 2017 sont toujours en études dans l'enseignement supérieur en octobre 2018 qu'ils aient ou non réussi le concours des études de santé ou celui d'entrée en école de masso-kinésithérapie. Et les trois quarts d'entre eux se sont réinscrits à l'Université de Lille.

Sur l'ensemble des personnes en études en octobre 2018, un tiers s'est inscrit en licence après une orientation souhaitée ou contrainte (impossibilité de doubler du fait du classement au concours final de PACES) et 17% sont inscrits dans une formation de niveau bac+2 correspondant pour l'essentiel à des étudiants en deuxième année de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (étudiants admis au concours).

L'étude s'attache également à fournir des données détaillées selon les caractéristiques sociales, scolaires et géographiques des étudiants qui montre l'effet discriminant de certaines variables sur le parcours des étudiants de PACES.

*Cette publication et les deux précédentes consacrées à la PACES sont téléchargeables : <https://odif.univ-lille.fr/suivi-de-parcours/>*

### ODiF - Publications

- *Le devenir des diplômés de master de l'Université de Lille en formation continue ou en reprise d'études - promotion 2015, Études & enquêtes n°14 novembre 2018.*
- *Le devenir des docteurs - diplômés de l'année civile 2014, Études & enquêtes n°15 novembre 2018.*
- *Situation en octobre 2018 des inscrits en PACES en 2017-18, Études & enquêtes n°16 novembre 2018.*
- *Le devenir des diplômés de licence professionnelle de l'Université de Lille en formation continue ou en reprise d'études - promotion 2015, Études & enquêtes n°17 décembre 2018.*

### ODiF - Contacts

Adresse : Bâtiment SUP/SUAIO - Cité Scientifique,  
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex  
Site : <https://odif.univ-lille.fr>  
Tél. : +33 (0) 3.62.26.84.50  
Mél : [odif@univ-lille.fr](mailto:odif@univ-lille.fr)

Conception - réalisation : ODiF  
Maquette - Graphisme : Service  
communication  
Crédit photo : ODiF  
Imprimerie : Université de Lille

